



Septembre 2026.

DOSSIER DE RENTREE

COMITE DE QUARTIER DES MARRONNIERS

Après un été studieux où les sujets n'ont pas manqué pour le comité, avec tout de même un peu de vacances, voici venu le temps de la reprise ...

PARC PICHON.

Après une concertation organisée par le comité le 18 mai dernier avec les riverains proches de la rue des Quatrefages pour échanger sur les aménagements du Parc Pichon et ceux de la rue des Quatrefages, une visite du parc a eu lieu le 30 juin avec le concepteur du projet et les élus, Environnement, Parcs et Jardins, Quartiers, Places Communes /Vie de quartier (*).

Elues : Agnès Charaix-Py, Dominique Andrieu-Bonnet, Janie Arnéguy, Maya Amer-Moussa.

Lors de cette visite, plus d'une centaine d'habitants étaient présents pour écouter mais aussi pour se faire entendre sur des sujets comme :

- l'accessibilité ;
- la surveillance ;
- la sécurité ;
- les visites de chantier ;
- la quiétude des riverains ;
- les aspects pédagogiques et culturels ;
- les arbres et la fraîcheur ;
- l'arrosage ;
- la propreté ;
- la cohabitation des différents modes de déplacements dans le parc ;
- la place des chiens, le canisite, etc ...

COMITÉ DES INTÉRÊTS DE QUARTIER Rue des Marronniers – Route de Générac et rues adjacentes.

Siège social: CENTRE PIERRE GAMEL 5, Avenue des Camarguais 30000 NIMES

site www.comite-marronniers.fr mail contact@comite-marronniers.fr

Ils ont rappelé qu'un endroit convivial « café/Resto » trouverait toute sa place en début de partie Nord.

Le « Grand Mas » (ancien Mas des ouvriers) est aujourd'hui mis en défens et la mairie n'a rien prévu pour le moment. Il est sorti du périmètre du parc.

La création d'une « Plaine Sportive » située au Sud et abandonnée à ce jour nous paraît une très mauvaise nouvelle, d'autant que les espaces existent et que le besoin est criant. Tout ne pourra pas se passer dans la partie Nord à fortiori les activités demandant de l'espace et qui pourraient générer beaucoup de bruit.

L'abandon de l'aire de stationnement toujours côté Sud est impensable au vu du stationnement anarchique et sur trottoir dans ce secteur. Là aussi l'emplacement est aisé.

Une liaison plus nette avec le Bois des Noyers aurait tout son sens.

Nous regrettons d'apprendre une fois de plus que certains aspects sont décidés sans les riverains, sans le comité. La concertation faisait pourtant partie de la conclusion du Commissaire Enquêteur qui préconisait « une large information au public, en particulier des associations riveraines du site, préalablement au début des travaux, afin d'en expliquer les tenants et les aboutissants ».

A la fin de cette rencontre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Geneviève et Marie Hélène Pichon, affectueusement appelées « les Sœurs Pichon » : l'occasion de rappeler notre demande de nommer ce parc « Ernest Pichon », un autre lieu plus judicieux pouvant être trouvé pour l'ancien Président de la République, Jacques Chirac.

L'occasion aussi de rappeler notre souhait d'honorer Joël Gardes, notre secrétaire aujourd'hui disparu, en nommant un lieu à sa mémoire.

A noter :

« Des responsables d'associations du handicap estiment que les préconisations émises en matière d'accessibilité n'ont pas été mises en œuvre et qu'il reste encore beaucoup de points à revoir ».

Enfin, nous ne cesserons de dire notre regret de voir se concrétiser ce passage souterrain pour la liaison Nord-Sud. Nous ne sommes pas convaincus -en plus de son coût-, qu'il ne soit pas une source d'insécurité pour les promeneurs.

A suivre...

Et la découverte du Vistre non actée, sera-t-elle d'actualité un jour ? Fort possible au vu des terribles étés qu'on nous annonce !

RUE DES QUATREFAGES ET REQUALIFICATION : le rêve d'une rue apaisée se concrétise !

Tout semblait acquis, acté par l'ancienne municipalité : requalification, concertation, tout pour faire de cette rue une belle vitrine du Parc.

C'était sans compter sur un aspect essentiel pour la réalisation : les crédits. Rien n'a été budgétisé.

A la livraison de ce parc, il n'y aurait donc pas une rue en bon état ? Difficilement envisageable ! La sécurité prime et actuellement, ça n'est pas le cas.

La rue des Quatrefages borde le parc et va devenir une entrée de celui-ci, plus exactement trois entrées.

Il est certain que la fréquentation piétonne, qu'elle soit pour les personnes à mobilité réduite, les enfants en poussettes, les cyclistes, va s'intensifier et son état n'est pas compatible.

C'est une opportunité de la requalifier dans le même temps pour éviter de refaire des travaux dans deux ans.

C'est dans ce sens que le comité vient d'envoyer à monsieur le Maire un courrier explicitant notre demande après avoir rencontré Sylvain Meyre, élu à la Voirie et Janie Arnéguy en charge des quartiers qui ont entendu nos arguments.

Rappelons l'engagement du candidat Vincent Bouget dans sa réponse à notre « Lettre Ouverte » qui se concrétise aujourd'hui. La requalification de la rue des Quatrefage est actée !

Nous souhaitons qu'une étude technique soit approuvée afin qu'une décision modificative (DM) ou que le prochain budget annuel intègre les crédits nécessaires.

Nous pouvons annoncer une nouvelle réunion de concertation avec les riverains à l'initiative du comité en septembre afin d'affiner nos demandes.

Ensuite, une rencontre avec les habitants devrait être organisée par la mairie sur ce sujet (cf. l'élue à la voirie).

VOIRIE

Sans oublier le retard pris dans ce domaine, il faudra du temps, nous le savons.

Mais d'autres rues mériteraient des travaux de réfection : Marronniers, Tour de l'Evêque, Printemps, Docteur Calmette, Sainte Félicité, Commandant Raynal, Parmentier, Frédéric Paulhan, avenue des Camarguais.

Nous continuerons à travailler sur ce secteur voirie en intégrant tous les aspects, accessibilité trop souvent oubliée, enfouissement des réseaux, éclairage public, type de matériaux pour les revêtements en lien avec le réchauffement climatique, végétalisation, stationnement, passages piétons protégés, vitesse de circulation, etc ...

QUALITE DE VIE : Propreté, encombrants, avaloirs

Pas un seul jour ne se passe sans que nous ayons des remarques sur la propreté des rues et sur les encombrants. Les témoignages des nîmois de tous les quartiers s'intègrent bien dans notre constat.

Rues sales, peu nettoyées, encombrants partout malgré les mesures mises en place.

Manque de moyens, mauvaise organisation, matériel en panne, incivilités ... Il faudra bien trouver des solutions ! Encore de la communication via les réseaux de la Ville et de la Métropole, surveillance accrue par la brigade de l'Environnement et ... répression.

Les avaloirs sous dimensionnés dans ce quartier sont trop souvent saturés et mériteraient un nettoyage plus fréquent.

A noter que l'enlèvement limité à deux encombrants ne paraît pas suffisant pour les habitants qui nous en ont fait la remarque.

ZONE 30 et VITESSE

Nous attendons toujours la généralisation de la vitesse 30 à toutes les rues du quartier ! Simple, elle permettrait une meilleure compréhension pour les automobilistes peu enclins à respecter la vitesse, sans oublier l'impact positif pour le bruit, la pollution.

Vitesse non respectée, stationnement et déjections canines sur les trottoirs restent un réel problème qui doit trouver des solutions.

DECHETERIES SAISONNIERES ET PONCTUELLES, DECHETS VERTS, SERVICE DE BROYAGE A DOMICILE POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS

Dispositif apprécié et très utilisé par les habitants de notre quartier.

BOIS DES NOYERS

Magnifique réalisation pour laquelle le comité de quartier des Marronniers a été partie prenante. Un parc laissant une large place à la nature avec des aménagements pour les enfants s'intégrant parfaitement au lieu. Le canisite demandé par le comité a été réalisé. Des améliorations peuvent être encore être apportées à commencer par l'intégration d'une manière plus évidente au parc pichon. Des aménagements sont encore possibles dans ce vaste secteur tel qu'un espace pédagogique et sportif, + de stationnement pour les vélos et des bancs avec dossier. Et à quand le retour tant attendu du berger pour l'Eco pâturage ?

PARC GEORGE BESSE

Quelques problèmes de stationnement sur trottoirs, nettoyage de certains bassins de rétention, réfection de certains bancs, stationnement à vélos notamment devant le Conseil départemental.

TRIANGLE DE LA GARE

Peu d'avancées notables malgré plusieurs visites de secteur ces dernières années et un dossier de 16 pages élaboré par le comité. Il faudra y revenir avec les nouveaux élus qui ont reçu notre dossier assez exhaustif.

Enfin ! Les bornes ont été mises en place rue Boissy d'Anglas empêchant la circulation automobile non autorisée entre avenue Général Leclerc et boulevard Natoire !

Reste que le sous-dimensionnement de cette gare routière ne permet pas une cohabitation apaisée entre les nombreux bus, les piétons, les cyclistes, les PMR. Lesquels bus sont parfois stationnés boulevard Natoire sur la piste cyclable moteur allumé tout comme les véhicules de l'entreprise de location qui chargent et déchargent quotidiennement leurs véhicules côté avenue Général Leclerc et boulevard Natoire, dans un vacarme assourdissant qui exaspère les riverains. A noter une nouvelle fois qu'il n'existe aucun chemin piétonnier dédié dans tout ce secteur, ce qui paraît impensable.

On ne voit toujours rien venir pour le projet de construction côté Natoire qui obstrue le chemin piétonnier qui passe rue Boissy d'Anglas devant les hôtels Ibis et qui s'arrête devant des «clôtures en tôle ondulée» souvent dégradées qui rendent ce chantier ouvert et squatté.
Que dire du pseudo cheminement piétonnier si situant à l'arrière de ce projet, allée Frédéric Desmons extrêmement dangereux et rendu impraticable pour les personnes en fauteuils roulant.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Beaucoup de travail en perspective avec la révision à venir.

Notre quartier a été fortement urbanisé ces dernières années et les riverains n'en peuvent plus de cette bétonisation à outrance.

Nous avons appris la vente de l'entreprise Grousset, rue des Quatrefages/Docteur Calmette et nous commençons à avoir des appels nous demandant le devenir de cet espace ??

La demande du comité adressée à l'adjoint à l'urbanisme sur le devenir du projet de construction de 13 m, rue Tour de l'Evêque (au niveau de l'Orangerie) est restée sans réponse :

Ce permis de construire a été renouvelé en septembre 2024 pour 68 logements et garages dans un espace où les magnifiques platanes ne résisteraient pas à cette construction se situe dans un secteur à forte circulation et en zone inondable.

L'essentiel est dit ...

Pour avancer et visualiser au mieux les situations décrites, le comité de quartier demande une visite de quartier, bien préparée en amont, en présence des élus et des services.

Compte tenu des défis qui attendent notre quartier, notre travail va s'avérer intense.

Notre conseil d'administration va s'y mettre dès maintenant, fort de la mise en place d'un fonctionnement plus efficace, en commissions.

Nous le ferons avec toujours les mêmes intentions : mettre au cœur les adhérents, les habitants en les informant mais aussi en les impliquant encore plus.

Nous avons besoin de tout le monde, des idées, des propositions, de l'intelligence de tous !

Dans un esprit de concertation mais aussi de dialogue avec les élus de cette nouvelle municipalité dont nous attendons beaucoup en matière d'écoute et de reconnaissance de notre travail.

Que ce dialogue soit enfin fluide, considérant qu'un comité de quartier est un atout pour les élus et non un obstacle, que ce que nous demandons ou proposons méritent une attention, une écoute.

Nous sommes de simples bénévoles qui avons décidé de nous impliquer pour le « bien vivre ensemble » et l'embellissement de notre quartier.

Même si le travail fourni est parfois énorme, il faut qu'il reste néanmoins un plaisir et une satisfaction non pas personnelle mais pour le collectif !

COMITÉ DES INTÉRÊTS DE QUARTIER Rue des Marronniers – Route de Générac et rues adjacentes.

Siège social: CENTRE PIERRE GAMEL 5, Avenue des Camarguais 30000 NIMES

site www.comite-marronniers.fr mail contact@comite-marronniers.fr